

Réf: Dossier 303742

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMOH SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE 06 BP  
1741 ABIDJAN 06, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 mars 2024 reçus et enregistrés au CEPICI le 09 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMOH SARL »

Objet : COMMERCE GENERAL, COMMUNICATION, IMPRIMERIE, BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, ASSISTANCE COMPTABLE ET FISCALE, CONSTITUTION DE SOCIETE, PRESTATION DE TOUTES SORTES DE SERVICES ET TRAVAUX DIVERS, LE NEGOCE EN GENERAL, L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE TOUTES SORTES DE MARCHANDISES ET DE BIENS, L'ACHAT ET LA VENTE, LE COURTAGE DE GROS ET DEMI-GROS, D'OBJETS MANUFACTURES OU NON, DE PRODUITS ALIMENTAIRES, DE MATIERES PREMIERES POUR TOUTES INDUSTRIES, VENTE DE MARCHANDISES EN GROS-DEMI-GROS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE 06 BP 1741 ABIDJAN 06, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TARNAGUEDA MOHAMED ADAM RAOUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01692 du 23/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21456/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

